



**EXTRAIT DU**  
**REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du : 19 mai 2022  
Convocation du : 13 mai 2022  
Conseillers en exercice : 35  
Conseillers présents : 27

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX, le dix neuf à dix neuf heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Ville d'ARMENTIERES se sont réunis à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Bernard HAESBROECK, Maire.

**PRESENTS** : Jean-Michel MONPAYS, Sylvie GUSTIN, Arnaud MARIE, Céline LEROUX, Catherine DE PARIS, Hugues QUESTE, Jean-Louis MERTEN, Martine DUBREU, Dominique BAILLEUL, Rut LERNER-BERTRAND, Véronique NAEYE, Carole CASIER, Philippe CATTOIRE, Pierre VANNESTE, Sylvie DELANNOY-CUISINIER, Grégory PICKEU, Valérie PRINGUEZ, Thomas BLACTOT, Jean-Jacques DERUYTER, Hans LANDLER, Caroline BAURANCE, Michel PLOUY, Catherine HALOS, Bruno VANGAEVEREN, Benjamin TISON-BEERNAERT, Désiré BAILLON

**EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR** : Laurent DERONNE, Martine COBBAERT, Sophie TANGHE, Cristiane DELESTREZ, Lahcem AIT EL HAJ, Ibtissam MARZAK-AFFAOUI, Alexis DEBUISSON, Philémon BRUNET, ont délégué respectivement pour les représenter Jean-Louis MERTEN, Jean-Michel MONPAYS, Catherine DE PARIS, Céline LEROUX, Hugues QUESTE, Martine DUBREU, Sylvie GUSTIN, Arnaud MARIE, conformément à l'article L. 2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Thomas BLACTOT

DE22.088

**PROMOTION SANTE HANDICAP  
PROJET TELETHON  
CONVENTION**

*Autorisation - Approbation*



Dans le cadre de sa politique volontariste en matière de santé et du projet TELETHON, le service Santé et Handicap coordonne la mise en œuvre des événements caritatifs visant le grand public.

L'objectif attendu est de sensibiliser les différents publics sur les maladies génétiques neuromusculaires (myopathies, myotonie de Steinert), mais aussi sur d'autres maladies génétiques rares. L'argent récolté est reversé pour les recherches sur ces maladies mais également utilisé pour aider et accompagner au quotidien les malades essentiellement atteints de myopathie. Pour cela, un spectacle va être organisé au Vivat ainsi que les 24 h du sport, afin de mobiliser les citoyens armentériois.

Dans ce cadre, la Ville va s'associer à plusieurs prestataires et partenaires dans la mise en œuvre de cet événement caritatif :

- une troupe de théâtre
- les associations armentériaises (sportives, culturelles, solidaires...)
- le Vivat
- les structures spécialisées (AFEJI, Papillons blancs, GEM...).

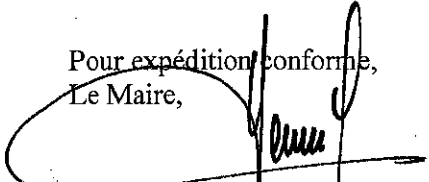
Les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2022.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'autoriser Monsieur le Maire à signer les conventions et l'ensemble des documents liés au projet TELETHON.

**ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**

Ainsi fait et délibéré  
comme ci-dessus,

Pour expédition conforme,  
Le Maire,

  
**Bernard HAESBROECK**  
Vice-Président de la Métropole  
Européenne de Lille